PARTAGE TEMOIGNE

45 ANS
AU SERVICE DES ENFANTS DÉMUNIS

BULLETIN D'INFORMATION N°171 / SEPTEMBRE 2018

DOSSIER
Des programmes de nutrition et alimentation au service de l'éducation

FOCUS
Des projets réalisés grâce aux legs

Partage
avec les enfants du monde

Sommaire

3 **Actualités**

4 **Focus**
Des projets réalisés grâce aux legs

5 **Dossier**
Des programmes de nutrition et alimentation au service de l'éducation

10 **Bénévoles**
L'implication des bénévoles en France et sur le terrain

11 **Parrains**
Être parrain et adhérent

Edito

Chers amies, chers amis,

Vous l'aviez certainement noté, nous sommes heureux et fiers de fêter en cette année 2018 les 45 ans de notre association au service des enfants vulnérables et de leur protection. 45 années de défis, d'aventures humaines et de succès à vos côtés, auxquelles chacune et chacun a contribué à son niveau et doit aujourd'hui être chaleureusement remercié !

Nous avons par ailleurs souhaité saisir cette occasion pour renouveler en profondeur notre Assemblée Générale du 16 juin dernier, en y incluant notamment une table-ronde consacrée au sujet brûlant de la protection et de l'avenir offert aux enfants migrants.

Cette table-ronde a apporté une perspective unique sur un sujet sensible et qui avait déjà interpellé Partage : les enfants migrants entre les Comores et l'île française de Mayotte. Elle nous a aussi permis de nous interpeller sur la situation tout aussi précaire bien que parfois méconnue des mineurs isolés en France et dans le monde. Notre association, ses valeurs et ses missions sont forcément impactées par cette alerte, et une réflexion s'est donc engagée depuis pour que Partage puisse proposer une réponse à ces enjeux, à la hauteur de ses moyens.

Votre bulletin revient aussi sur une thématique fédératrice et qui nous est chère : la nutrition des enfants que nous assistons ensemble, ainsi que son impact essentiel sur leur bien-être, leur accès à une éducation de qualité et leur avenir. L'importance cruciale des cantines scolaires chez nos partenaires et au-delà méritait d'être à nouveau mise en lumière, et notre association sera d'ailleurs fière de mener en cette fin d'année une campagne d'envergure avec ses bénévoles pour les promouvoir.

Enfin, ce numéro s'attarde sur la nécessité incontournable pour nos marraines, parrains et donateurs d'être des acteurs directs et influents de notre vie associative, de nos missions de développement et de nos actions de sensibilisation à la cause des enfants du monde ici en France. Amplifions ensemble la voix de Partage, de ses partenaires et des enfants que nous soutenons, rejoignez-nous et devenez ou redevenez dès maintenant adhérents de notre association ! ■

Nicolas Lenssens
Directeur Général

Un enfant bénéficiaire du programme de notre partenaire INEPE en Equateur.

Partage
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Christian Renoux
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe :
Valérie Lecoutey

Comité de rédaction :
Marie Benketaf, Nahuel Dumenil, Nicolas Lenssens, Hélène Mahieus, Anne-Laure Narcy, Claudine Paraire, Assouan Zantangni

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de Partage

Conception :
Graffiti (RCS 3116971506)
Impression :
Alliance Partenaires Graphiques
Abonnement annuel : 12 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 3e trimestre 2018

Retrouvez l'Essentiel et le rapport d'activité sur notre site internet

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage
Sur Youtube :
www.youtube.com/partagefrance

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

France

Compte rendu de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale « nouvelle formule » s'est tenue le 16 juin 2018 au Centre International de Séjour de Paris.
Nous avons souhaité donné plus d'envergure à cet événement, en l'ouvrant à tous. Vidéos du terrain, présentation des projets, intervention de notre partenaire des Comores, et débats animés sont venus ponctuer ce moment fort de la vie associative.
L'Assemblée Générale, au cœur de cette journée, a pris acte du rapport moral 2017, et l'ensemble des résolutions a été approuvé : les comptes annuels et le rapport financier de l'exercice 2017 à 100 %, l'affectation du résultat 2017 à la réserve à 85,88 %, le budget 2018 à 97,35 %, la nomination du Commissaire aux Comptes pour un mandat de 6 ans, à 97,65%, le montant de la cotisation 2019 à 99,41 %, et le quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018 à 100 %. Un nouvel administrateur a rejoint le Conseil : Francis Dufour avec 99,71 % des voix. ■

Burkina Faso

Lancement du pré-partenariat avec Keoogo

En avril 2018, le Conseil d'Administration de Partage a validé le lancement d'une phase de première collaboration avec l'association Keoogo, à Ouagadougou au Burkina Faso. Cette ONG intervient pour la protection des enfants vulnérables et en situation de rue. Ce phénomène, en augmentation au Burkina, s'explique par des mutations socio-économiques et l'effritement des mécanismes traditionnels de protection sociale.

Partage est fière de s'engager auprès d'une telle association qui contribuera en 2018 à protéger ces enfants en favorisant leur insertion professionnelle ; en les accompagnant au niveau psychologique et juridique. Un travail de sensibilisation des services sociaux et communaux sur les droits de l'enfant permettra d'améliorer l'accueil et l'écoute de ces enfants très fragilisés. ■

France

Chhayan, un film pour sensibiliser à la protection des enfants contre les abus sexuels

Chhayan est un film népalais, réalisé par Manoj Pandit et produit par VOC, l'un de nos partenaires au Népal.
Il décrit les sentiments et conflits intérieurs des enfants pendant l'adolescence et vise à briser les tabous liés aux abus sexuels contre les enfants. Il apporte des connaissances sur les changements physiques, émotionnels et comportementaux des enfants ayant vécu ces abus et sur les moyens de les aider. Il permet de sensibiliser sur le rôle des familles et de toutes les parties prenantes, afin de créer un environnement convivial et sécurisant pour les enfants.
Chhayan a été sous-titré en français par des bénévoles de Partage Lyon Rhône, afin de permettre sa diffusion en France. **Plus d'infos :** info@partage.org ■

Des projets réalisés grâce aux legs

Habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie, Partage finance depuis plusieurs années des projets de ses partenaires spécifiquement grâce aux legs, en perpétuant l'engagement de ses légateurs au-delà de leur vie pour les enfants défavorisés.

Des actions supplémentaires : pour quels objectifs ?

En 2017, nous avons lancé un appel à projets auprès de nos partenaires, grâce aux legs dont nous avons été bénéficiaires, nous permettant ainsi de soutenir des actions supplémentaires au Burkina-Faso, au Bénin et au Honduras. Les projets financés dans le cadre de cet appel à projets visent trois objectifs.

Contribuer à améliorer la participation de la femme comme actrice du développement et à atteindre l'égalité fille/garçon dans l'éducation, la santé, l'alimentation et la protection

Par exemple, avec le **projet de TIN TUA au Burkina-Faso.** Il s'articule autour de l'équipement d'une radio en panneaux solaires pour réduire les coûts de fonctionnement, augmenter les heures d'écoute, et ainsi dynamiser les clubs d'auditeurs pour poursuivre la sensibilisation des populations sur la question du mariage forcé ou précoce et du rapt.

Contribuer à la protection de l'environnement par l'éducation

Cet aspect se traduit avec **RACINES au Bénin** par un projet d'éducation des enfants à l'environnement au travers du renforcement des capacités des acteurs du système éducatif sur les enjeux environnementaux et de la promotion des comportements nécessaires pour l'amélioration du cadre de vie (actions de sensibilisation et de salubrité, construction de latrines, reboisement …). A terme, fin septembre 2018, plus de 5 000 élèves auront été touchés.

Contribuer à la réduction de l'impact des actions menées sur l'environnement par le passage à des énergies renouvelables, l'utilisation de matériaux et savoir-faire locaux, le recyclage…

C'est le cas de notre partenaire burkinabé le **DISPENSAIRE TROTTOIR** qui vise à réduire l'empreinte carbone dans ses activités à travers l'énergie solaire, les foyers améliorés et la gestion des déchets.

Et plus encore

Les legs devront nous permettre dans les années à venir de se saisir davantage des problématiques d'actualités comme par exemple les sujets liés à l'approche par le genre et aux effets du changement climatique au sein de ses programmes. ■

Léguer en toute sérénité à une association ou une fondation : en matière de donation et de legs, c'est la confiance dans la durée qui doit primer. La personne qui choisit de léguer à une association ou une fondation ne pourra, par définition, assurer ni contrôle ni « sanctions » a posteriori. C'est pourquoi, dans cette décision importante et délicate, le label « Don en Confiance » permet de gagner un supplément de sérénité. ■

DON en CONFIANCE comitecharte.org

Des programmes de nutrition et alimentation au service de l'éducation

Le développement pendant l'enfance est influencé par de nombreux facteurs, desquels la santé, l'alimentation et l'éducation jouent un rôle primordial à moyen comme à long terme. La santé et la nutrition sont intrinsèquement liées, l'accès à une nutrition de qualité étant une base essentielle pour un bon développement. Le lien entre l'alimentation et l'éducation est tout aussi central, chacun étant influencé par l'autre.

L'accès à une alimentation de qualité, une nécessité pour une éducation efficace

Selon différentes études menées par les Nations Unies, la proportion de la population mondiale souffrant de la faim a diminué de 15 % en 2000 à 11 % en 2016. Des efforts restent cependant à mener dans ce sens, les enfants étant une cible prioritaire : un enfant sur quatre de moins de 5 ans présentait un retard de croissance en 2014, soit environ 158,6 millions d'enfants dans le monde.

La lutte contre la faim reste donc un objectif central des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015.

L'accès à la nutrition et la lutte contre la faim constituent un tremplin pour faire progresser l'éducation,

Objectifs de développement durable (ODD)

2 Éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

3 Donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

4 Veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie. ■

en particulier la présence en classe et la réussite scolaire. La lutte contre le retard de croissance et les carences en micronutriments, comme le fer ou l'iode, améliorent l'attention en classe ainsi que l'apprentissage, et augmentent donc les chances d'achever les cycles scolaires. De plus, les enfants moins touchés par le retard de croissance, dus principalement à des lacunes nutritives, au cours de leurs premières années de vie obtiennent des résultats supérieurs aux évaluations cognitives et physiques.

L'éducation, facteur central pour le partage des bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition

L'accès à une éducation de qualité est souvent considéré comme un catalyseur, permettant d'avoir une influence et un impact sur d'autres priorités de développement, comme par exemple l'éradication de la pauvreté, l'égalité entre les sexes ou l'accès à un emploi décent. Mais l'éducation a aussi un rôle positif dans d'autres objectifs de développement comme la lutte contre la faim et l'accès à la santé.

En effet, l'éducation est associée à de meilleurs résultats en matière d'alimentation. Une étude menée par « The International Food Policy Research Institute » en 2017 a mis en évidence que les enfants dont les mères avaient suivi un enseignement secondaire de qualité étaient susceptibles d'être nettement mieux nourris. L'éducation nutritionnelle est un thème qui doit être abordé dès l'école pour aider les enfants à comprendre les besoins de leurs corps en matière de nourriture. De plus l'éducation, au travers du partage de bonnes pratiques en santé comme en alimentation pour les parents a des résultats très positifs sur les améliorations de condition de vie de leurs enfants.

Un lien compris par les partenaires de Partage

En Egypte, notre partenaire **AHEED** (Association de La Haute-Égypte pour l'Éducation et le Développement) gère des écoles dans des communautés isolées aux alentours de Minia et Assiout. Certaines de ces communautés sont abandonnées des services publics et les écoles de l'AHEED font aussi office de poste de santé pour la zone.

En début d'année scolaire, tous les enfants scolarisés dans les écoles de

→ suite page 8

Témoignage de Marian

À l'examen médical de la rentrée, l'école a vu que mon poids n'était pas suffisant. Alors, depuis, on me donne un repas chaque jour durant la récréation. Quelquefois, j'en garde un peu pour mes sœurs pour qu'elles puissent y goûter, surtout les fruits que mon père ne peut pas nous acheter car ils sont trop chers, comme les pommes et la mangue. L'école est la plus belle chose dans ma vie après ma famille. ■

Marian, 7 ans, élève à l'école d'El Fagr El Gedid, partenaire de Partage en Égypte.

Pourquoi les carottes sont-elles de couleur orange ?

L'expérience de la cantine communautaire et du potager biologique dans l'Unité Educative de l'INEPE - Equateur

En 1987, une agréable odeur de quinoa invitait les petits du Centre de Développement de l'Enfance de l'INEPE à commencer leurs activités journalières. Les collègues qui travaillaient dans la cantine scolaire et communautaire, dès 6 heures du matin, préparaient les aliments avec la même joie avec laquelle elles le font aujourd'hui pour plus de 300 enfants, adolescents, pères et mères de familles, enseignants, voisins du quartier ; tous appartenant à des groupes vulnérables du sud de la ville et qui participent quotidiennement à l'Unité Educative.

Dès le début de ses activités, depuis maintenant plus de 31 ans, l'INEPE a implanté la cantine communautaire afin de fournir aux enfants une alimentation saine qui protège leur santé, assure la nutrition et garantit leur développement éducatif. Actuellement, grâce à la solidarité internationale, l'INEPE dispose d'un grand local, doté du mobilier adéquat et d'équipement moderne. Plusieurs mamans de la communauté sont formées pour préparer des aliments savoureux qui intègrent les ingrédients fondamentaux : leur amour et leurs meilleurs efforts.

Les trois plats qui sont servis chaque jour: le petit-déjeuner, la collation et le déjeuner, répondent à la nécessité d'un régime équilibré, adapté aux âges et particularités de chacun.

Quand l'heure du déjeuner approche, les enfants les plus petits sont les premiers à passer à table, accompagnés par leurs institutrices. À 13h00, la cantine s'illumine de visages d'enfants et de jeunes, d'éducatrices et de leurs collègues des différents services de l'INEPE, et tous partagent le déjeuner dans une atmosphère chaleureuse.

- **Un enfant sur quatre souffre de dénutrition chronique en Equateur.**
- **Un enfant de moins de cinq ans sur cinq a une petite taille par rapport à son âge.**
- **L'Equateur est le quatrième pays d'Amérique Latine, après le Guatemala, le Honduras, et la Bolivie, ayant le plus fort indice de dénutrition infantile.**

C'est pourquoi le problème nutritionnel le plus significatif est la dénutrition des enfants de moins de cinq ans. À l'âge préscolaire, un enfant dénutri aura des difficultés de concentration et de performance, du retard voire un abandon scolaire, et sera plus facilement touché pas des maladies

La production du potager scolaire, qui mesure 5 600 mètres carrés, ainsi qu'une partie des 320 hectares qui composent la réserve Ecologique Chilibulo Huayrapungo, constituent une classe à ciel ouvert, tout comme une source de transformation des programmes. Il s'agit d'un travail interdisciplinaire visant l'apprentissage des sciences pour des cultures 100 % biologiques, dans des serres et des lits de semences. Le but est d'éduquer la conscience écologique qui contribue à atténuer les effets du changement climatique, et à atteindre un avenir équilibré, juste et durable.

Pourquoi les carottes sont-elles orange ? Quels vers aiment manger les carottes ?

Les petits se posent ces questions pendant qu'ils cultivent le potager. Leurs institutrices les écoutent avec attention afin d'intégrer ces questions à leurs ateliers d'éducation populaire.

Grâce à des projets interdisciplinaires qui comprennent la préparation de la terre, l'ensemencement et le soin; tomates "riñon", carottes, choux, chou-fleur, brocolis, laitues, radis, courgettes, bettes à carde, coriandre, betteraves, épinards, oignons rouges et oignons blancs sont cultivés ainsi que des produits andins tels que les haricots, les pois, le maïs et le quinoa. De plus, l'élaboration de compost et la récupération des techniques millénaires de plantation en terrasses pour prévenir l'érosion des sols ont été intégrées.

La cantine communautaire et le potager biologique font partie de la formation holistique (intellect, corps et esprit), d'êtres humains honnêtes et heureux, engagés dans le soin et la préservation de la vie sur notre Terre, ainsi que dans la diminution de l'impact des facteurs environnementaux sur la santé des enfants. ■

L'équipe de l'INEPE

Agir avec Partage pour les enfants du monde

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1er versement
et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent(e) de Partage.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de Partage.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, Partage Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12€ par an. Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de Partage.**

☐ **Je souhaite être informé(e) sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**

Je désirerais être contacté(e) à ce sujet.

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence Partage,
si vous nous soutenez déjà

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de Partage par email

BU171

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Partage en fonction de votre choix, à :

Partage, 40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
avec les enfants du monde

l'AHEED participent à une évaluation de santé ainsi qu'à des mesures de poids et de tailles utilisées pour identifier les enfants en situation de retard de croissance. Une analyse de sang puis des repas journaliers à l'école, ainsi que des distributions de médicaments et compléments si cela est nécessaire, sont faits pour les enfants en situation de malnutrition.

Dans les écoles de l'AHEED, se sont aussi constitués des groupes d'apprentissage par les pairs, « d'enfant à enfant » où des groupes d'élèves sont formés sur des thèmes de santé et de nutrition. Ces enfants partagent ensuite leurs connaissances avec leurs camarades au travers de campagnes de sensibilisation et d'information. Les groupes de ces écoles ont aussi participé à la préparation des repas pour les enfants bénéficiaires des activités d'été.

Conscient des besoins critiques en nutrition dans ses zones d'intervention, notre partenaire **TIN TUA**, au Burkina Faso, a lancé un projet alliant alimentation et éducation pour les élèves de neuf écoles de la région de l'Est. Ce projet a pour but de mettre à la disposition des écoles des vivres pour assurer le fonctionnement des cantines car, vivant pour la plupart en dessous du seuil de pauvreté, les familles ne parviennent que difficilement à garantir une alimentation suffisante à leurs enfants. De plus, compte tenu des aléas météorologiques, les récoltes ont été très mauvaises cette année et ne permettent pas, malgré les aides de l'Etat, de garnir les réserves de la cantine.

Le but de ce projet est aussi de mettre en place, dans ces écoles, des potagers scolaires, qui permettront d'alimenter la cantine scolaire au travers de la production de légumes. La finalité de ce projet est aussi d'impliquer les parents ainsi que les élèves pour qu'ils puissent participer à la production du potager devenant ainsi un lieu d'apprentissage pratique et théorique.

Notre partenaire équatorien, l'**INEPE** (Institut d'Investigation, d'Education et de Promotion Populaire d'Equateur) gère une école dans un quartier excentré de Quito, la capitale du pays. Pour l'alimentation de la cantine scolaire, l'INEPE a développé l'utilisation d'un potager local. Notre partenaire avait identifié en 2017 un besoin de formation pour l'équipe s'occupant de la préparation d'aliments de la cantine. Nous avons donc, au travers du plan de renforcement de capacités, financé la réalisation d'ateliers de formations sur la préparation d'aliments sains. ■

Evénement national « À la découverte des cantines du monde »

Partage et son réseau bénévole organisent un événement intitulé « À la découverte des cantines du monde », dans une dizaine de villes de France, autour de la date du 20 novembre, Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

Cet événement a pour but de :

- sensibiliser le public à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant et, notamment, dans le développement de ses capacités d'apprentissage ;
- faire découvrir différentes cultures culinaires ;
- montrer les conditions d'accès à l'alimentation des enfants les plus défavorisés ;
- présenter les actions de nos partenaires sur le terrain, dans les domaines de l'alimentation et de la sensibilisation à la nutrition.

Quel que soit le public ou la forme de l'événement, celui-ci s'articule autour d'un repas partagé, élaboré à partir de recettes des pays d'origine des enfants que nous soutenons. De plus, il présente notre expo photo « Cantines du Monde » et propose divers échanges et animations sur ce thème. ■

Retrouvez les informations détaillées de l'événement dans chaque ville sur notre site internet : www.partage.org

Antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

Alsace
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

Aube
Sylvie Joly
aube@partage.asso.fr
Tél. 06 64 77 20 00

Auvergne
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Joëlle Boussier
bordeaux@partage.asso.fr
Tél. 06 33 75 81 67

Calvados
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Isère
Dominique Bissuel
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 86 04 04 45

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 09 54 58 81 74

Oise
Corinne Loverich-Bouvet
oise@partage.asso.fr
Tél. 06 14 47 52 63

Paris
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 09 52 11 72 93

Provence
Caroline Gareau
provence@partage.asso.fr
Tél. 06 79 78 65 50

RA - Saint-Etienne
Brigitte Giret
partagera@sfr.fr
Tél. 06 77 48 27 43

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

L'implication des bénévoles en France et sur le terrain

Ce mois-ci, nous mettons en lumière l'engagement des personnes qui exercent leurs compétences bénévolement en réalisant des missions d'audit et d'accompagnement technique de nos partenaires à travers le monde, en appui au siège.

Extrait du témoignage de Jean-Marc Vernette

« Après une vie professionnelle agréablement chargée, j'appréhendais le passage à la retraite. Comme j'avais parlé de mon envie d'aider des pays moins favorisés, France Bénévolat m'a donné les coordonnées d'AGIR Abcd (Association Générale des Intervenants Retraités), partenaire de Partage. Au cours de deux missions en Centrafrique, j'ai eu l'occasion de travailler avec Yves (voir 2e témoignage) qui m'a recommandé à Partage pour effectuer une mission de 6 mois en Haïti.

L'ONG haïtienne ADEMA basée à Jean Rabel, bien que dynamique, souffrait d'un manque d'organisation dans le secteur administratif. Ma mission consistait notamment à mettre à jour et remettre en service le manuel de procédures et apporter des améliorations dans l'organisation des tâches administratives. Avec le directeur d'ADEMA, Mausert François, nous avons remis en service les réunions trimestrielles des responsables. Quelques séances de formation ont eu lieu sur la comptabilité analytique et la facturation.

La mise en œuvre d'outils et de techniques est relativement aisée, les faire adopter est complexe. Mais sentir que nos interlocuteurs ont compris qu'il y avait des progrès à réaliser est déjà une réussite. Si nous parvenons à faire progresser quelques personnes, elles feront progresser la structure dans laquelle elles opèrent. »

Extrait du témoignage d'Yves Mormède

Yves est un homme d'entreprise et d'organisation. Il a consacré sa carrière au contrôle de gestion et à la finance. Il a eu l'opportunité de travailler partout dans le monde. Tout juste retraité, une de ses amies lui a proposé d'intervenir pour Partage.

Sa première rencontre avec Partage s'est déroulée avec l'équipe du département programmes. L'objectif était alors de pallier l'absence d'un responsable du suivi financier des partenaires en réalisant des missions de suivi et de contrôle auprès des associations locales sur le terrain.

« Ces missions me permettent de me rendre utile pour les partenaires en les aidant à grandir, pour les enfants, en assurant que l'argent est bien utilisé dans leur intérêt et, pour les donateurs, en leur garantissant la bonne utilisation de leur don.

J'ai effectué ma première mission il y a 6 ans et aujourd'hui, je connais plus de la moitié des partenaires. Un climat de confiance s'est créé avec chacun d'entre eux. Pour autant, par déontologie, je ne maintiens pas de contact direct. Chaque problématique est différente. Certaines missions réalisées avec Partage m'ont beaucoup marqué. Cette expérience m'apporte un enrichissement personnel colossal, une ouverture intellectuelle et une satisfaction personnelle énorme. On se sent citoyen du monde ! » ■

Retrouvez les témoignages en intégralité sur le site internet de Partage

Etre parrain et adhérent : pourquoi ?

En plus de votre parrainage qui sert directement aux partenaires sur le terrain, vous pouvez également soutenir d'autres actions importantes en devenant membre adhérent de Partage.

Ce double engagement des parrains et marraines est un formidable moyen de renforcer notre vie associative puisque, lors de notre assemblée générale annuelle, les adhérents, acquittés de leur cotisation, ont le droit de vote pour participer aux grandes décisions de l'association.
De plus, en tant qu'adhérents, ils permettent à Partage de réaliser pleinement sa mission, mais aussi des actions comme la sensibilisation qui constitue un moyen pour nous et pour eux de faire entendre leur voix en faveur des enfants défavorisés.
Chaque année, des milliers d'adhérents nous rejoignent pour soutenir le développement de nos actions sur les questions des Droits de l'Enfant (le droit à l'éducation, la santé, l'identité, la culture,..) et de la solidarité internationale.
Etre adhérent, c'est aussi soutenir Partage dans la réalisation de sa mission d'éducation au développement.

Marraine, parrain, ils témoignent

« Marraine de l'association Partage depuis 1987, j'ai trouvé, comme un joli symbole, le fait de recevoir mon premier courrier du petit garçon que je parrainais en Inde au moment de Noël, ce fut mon premier contact avec l'Association. Actuellement, je parraine une petite fille en Haïti. Je suis adhérente depuis le début car il me paraissait normal de soutenir l'association. Habitant trop loin de Paris, je n'ai pu me rendre à une assemblée générale. Par contre, chaque fois que je l'ai pu, j'ai voté pour l'approbation du rapport d'activité et de ce qui était demandé après avoir lu attentivement tout ce qui était envoyé.

Je pense que la rencontre de personnes toutes orientées vers le mieux-être d'enfants pénalisés dans leurs conditions sociales, familiales ou autres (situation économique et politique du pays) doit être enrichissante de même que l'écoute d'intervenants impliqués dans ce processus.
Pour moi il est important d'être à la fois marraine ET adhérente de l'association car c'est une façon de montrer mon accord avec les grandes lignes de l'association, de participer aux décisions et aussi, par ce geste de contribuer modestement à la gestion du suivi des programmes qui n'est pas des moindres.
Cette adhésion est aussi une façon de soutenir les projets de l'association. ». ■

Monique, marraine depuis 31 ans

« Parrain de l'association depuis 1980, j'ai tout de suite été également adhérent. Je ne trouve pas concevable d'être parrain et pas adhérent et inversement. Ce qui est important pour moi, c'est le soutien local. Avec Partage, je fais partie d'une association qui fait marcher les structures et qui les fait vivre. Le plus important dans cette démarche, c'est d'identifier et de sélectionner les bonnes associations et de les faire évoluer. Etre adhérent, c'est être sûr du sérieux et de la fiabilité de l'association locale que je soutiens et garantir que les fonds sont bien gérés. ». ■

Philippe, parrain depuis 38 ans.

Partez à la rencontre des enfants !

Vous souhaitez rendre visite à votre filleul(e) et à nos partenaires sur le terrain ? Nous nous réjouissons de votre projet ! Afin de faciliter cette rencontre, merci de contacter votre Chargée de Relations à Partage au moins deux mois avant votre départ, délai indispensable pour une bonne organisation. Il vous sera demandé de signer une charte du visiteur et nous vous donnerons les éléments essentiels pour faire de votre visite un moment inoubliable pour tous. ■

➔ **Retrouvez la « charte du visiteur » sur le site internet de Partage**.

Beaucoup de courriers retournés : les NPAI

Les enfants et les partenaires vous donnent de leurs nouvelles mais ces courriers attendent souvent leurs destinataires ! Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse afin que nous puissions faire suivre le courrier qui vous est envoyé régulièrement. ■

Devenez membre de l'association Partage

Parrain, donateur, amis de Partage, vous êtes notre force...

C'est pourquoi nous vous proposons d'être adhérent pour permettre à l'association Partage de réaliser pleinement sa mission sur le terrain mais aussi de renforcer ses actions comme la sensibilisation aux Droits de l'enfant et à l'éducation au développement en France.

Exprimez-vous également par le vote et portez les décisions de l'association Partage en étant membre.

Nous avons besoin de vous !

BULLETIN D'ADHÉSION

Je veux devenir membre et faire entendre ma voix, je règle ma cotisation annuelle de 25 € :

☐ NOUVEAU **par prélèvement automatique, une fois par an pour réduire les frais de gestion**

☐ **par chèque,** avant le 31 décembre 2018

Merci de remplir et de nous retourner, sous pli affranchi, ce bulletin **accompagné de votre RIB** ou de votre chèque à l'ordre de Partage, à l'adresse indiquée ci-contre.

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

N° parrain/donateur _____

Partage
avec les enfants du monde

40, rue Vivenel
BP 70311 - 60203 Compiègne
Cedex - France
Tél. 03 44 20 92 92

Pour en savoir plus
www.partage.org

Mandat de prélèvement SEPA Référence unique du mandat :

◂ Le cadre ci-contre est réservé à l'association Partage

Identifiant créancier SEPA : **FR58ZZZ397733**

Etablissement bancaire _____

IBAN _____

BIC _____ À _____ Le _____

Paiement récurrent une fois par an en fin d'année

Signature

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez PARTAGE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PARTAGE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

La signature de votre mandat de prélèvement vaut acceptation de pré notification de votre échéancier dans un délai minimum de 7 jours avant la date de votre première échéance.

Merci infiniment de votre engagement à nos côtés !

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de modification auprès de l'association bénéficiaire « PARTAGE », dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Cotisation 2018 – BU 171